

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, avant que vous quittiez le fauteuil, et compte tenu du point soulevé hier soir par l'honorable député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan), puis-je expliquer que le bill a été imprimé et que, dans sa version anglaise, il sera sans doute distribué sous peu. Je regrette vivement que, par suite de la longueur du texte, la version française ne puisse être prête que lundi prochain. Je m'excuse de ce délai, mais la traduction représentée une tâche considérable, et j'affirme aux honorables députés que le Bureau des traductions s'est efforcé de faire diligence.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, nous pouvons admettre la déclaration de l'honorable secrétaire d'État pour la circonstance, seulement je ferai remarquer au secrétaire d'État...

(Traduction)

Je voudrais indiquer au secrétaire d'État que la même chose se reproduit tous les jours pour ce qui est du hansard. D'autre part, je reçois de nombreuses lettres de divers services, à Ottawa, affirmant que la traduction ne reçoit pas toute l'attention qu'elle devrait recevoir. Je voudrais le signaler au secrétaire d'État, afin qu'il veuille à ce que dans un avenir rapproché il y ait dans ce service un nombre suffisant de traducteurs.

L'hon. M. Pickersgill: J'affirme à l'honorable député que s'il m'envoyait une liste de traducteurs compétents, je la transmettrais immédiatement à la Commission du service civil, à laquelle je demanderais d'engager sur-le-champ les candidats qualifiés. Je regrette de constater que les services de l'État n'ont pas assez de traducteurs, et nous aimerions beaucoup nommer de nombreux traducteurs bilingues. J'exprime, je le sais, les sentiments de la Commission du service civil, en disant que nous serions ravis de trouver des candidats compétents, qui accepteraient de venir à Ottawa, occuper des postes vacants.

M. Grégoire: Je suis prêt à flanquer ma commission d'enquête sur le bilinguisme d'une nouvelle commission du service civil.

M. Pigeon: Puis-je indiquer au secrétaire d'État que si nous offrions des traitements intéressants, nous n'aurions pas de difficultés à trouver des gens bilingues.

L'hon. M. Pickersgill: Je vais en parler au Conseil du Trésor.

M. Grégoire: Quand aurons-nous une traduction de Beauchesne?

[M. l'Orateur.]

M. l'Orateur suppléant: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord!

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Lamoureux.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

1. Administration centrale, \$3,388,600.

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports): Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de faire une longue déclaration sur le premier poste, mais je crois que je devrais consacrer quelques minutes à exposer certaines questions. Je crois que les nouveaux députés aimeraient particulièrement obtenir de brèves explications sur l'envergure de l'activité du gouvernement dans le domaine des transports qui, comme en conviendront tous les honorables députés, est d'une importance décisive pour l'économie de notre pays. Il est fort possible qu'en ce faisant, je néglige de mentionner certains points que des députés jugent d'une grande importance. Dans de nombreux cas, c'est que j'ai déjà traité des sujets en réponse à une question durant la présente session ou au cours d'entretiens avec les honorables députés des régions en cause.

Le budget principal des dépenses déposé par le ministre des Finances le 29 mai renferme un montant global de \$231,038,000 à voter pour les besoins du ministère des Transports. Il y a, en outre, certains crédits statutaires et divers montants qui doivent être votés pour les quelques organismes connexes. On trouvera facilement les chiffres de ces montants dans le sommaire général qui figure au Livre bleu.

Il vaudrait mieux que je me borne tout d'abord à faire des observations sur le budget principal des dépenses. Les initiatives de nos services de la marine sont telles que la qualité des services rendus à la navigation en général s'améliore sensiblement et constamment d'année en année. Notre programme de construction de navires est aussi important que celui de l'an dernier. La décision de fournir huit cotres à haute vitesse pour améliorer les opérations de recherches et de sauvetage en mer a été chaleureusement accueillie. A la fin de juillet 1963, quatre seront en service et d'ici à l'automne, tous seront en exploitation. Dans les crédits de cette année, un montant de \$1,282,800 est accordé au ministère à cette fin.

Un autre crédit considérable a trait aux nouveaux navires météorologiques qui remplaceront les navires actuels démodés afin